



1/ La rencontre des Départements Fleuris est nourrie d'échanges, en salle et sur le terrain. Pour cette édition, Côte d'Or Tourisme a organisé une visite de Beaune, ville labellisée 4 Fleurs, en compagnie du responsable des espaces verts. 2/ Pour accompagner les petites communes rurales du territoire, où les agents n'ont pas forcément la compétence "jardinier", Côte-d'Or Tourisme a développé, en partenariat avec le CNFPT, un programme de 16 jours de formation.



Réunion des Départements Fleuris : favoriser le partage d'expériences

Malgré le contexte sanitaire, les 'Départements Fleuris' se sont réunis comme chaque année pour échanger et partager leurs expériences, dans un esprit d'entraide. Détails de ces deux journées riches qui ont eu lieu à Beaune.

Les jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2020, les "Départements Fleuris" se sont réunis pour la 15^{ème} fois. Lors de cette rencontre, organisée par Côte-d'Or Tourisme sous l'égide du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, ce sont des acteurs et animateurs du label venus des quatre coins de la France qui se sont retrouvés pour échanger sur les enjeux et les perspectives du label. Ainsi, Solène Conan des Bouches-du-Rhône, Albine Guillaume de Côte-d'Or, Laurence Maillard de l'Eure, Françoise Barou et Céline Bousserau d'Indre-et-Loire, Marie Barbero du Haut-Rhin et Aurore Guthleben du Bas-Rhin, Pauline Dubois du Nord, Catherine Agnoletto de Savoie, Emelie Carmien du Territoire de Belfort, Martine Lesage et Kevin Beurlat, respectivement directrice et animateur du CNVVF ont pu partager leurs expériences respectives pendant deux jours.

L'exemple de la Côte-d'Or

Lors de la première matinée de travail, Albine Guillaume, chargée de promotion, structuration et valorisation paysagère à Côte d'Or Tourisme, a présenté le département et sa politique de valorisation paysagère, avec ses particularités et spécificités. A l'image de :

- la gestion du label "Villes et Villages Fleuris" en partenariat avec Bourgogne Franche-Comté Tourisme et donc en lien étroit avec le niveau régional. "C'est un jury conjoint départemental et régional qui attribue les 1^{er}, 2^e et 3^e Fleurs. Le contrôle des communes déjà labellisées est, quant à lui, réalisé pendant les tournées départementales" précise Albine Guillaume. Le jugement est rendu avec autant de sérieux qu'avec le seul jury régional, tout en permettant des économies d'échelle au niveau du budget et de la charge de travail ;

- l'action affirmée en matière d'accompagnement des communes au label "Villes et Villages Fleuris", via diverses opérations comme la formation des agents polyvalents des petites communes rurales avec le CNFPT. Ce sont ainsi 16 jours de formation qui

LE MOT D'ISABELLE COROND, DIRECTRICE DE CÔTE-D'OR TOURISME



© R. Krebel

Je suis très fière et heureuse d'avoir pu accueillir cette année et surtout maintenir la "Rencontre des Départements fleuris". La valorisation paysagère est un dossier qui nous tient particulièrement à cœur, car en plus d'affirmer notre place de destination d'excellence et conforter notre offre touristique, elle a, au vu des événements que nous vivons actuellement, une résonance toute particulière quant au contexte local. En effet, le label "Villes et Villages Fleuris" s'intègre dans une véritable politique d'aménagement, rassemblant plus largement les dimensions patrimoniales, culturelles, économiques, de développement durable et de valorisation de l'image de la Côte-d'Or. Il est devenu un des outils pour réussir le meilleur aménagement possible de l'espace public. C'est grâce à notre démarche de valorisation paysagère, que nous avons pu confirmer qu'il n'est pas plus généreux que notre terroir. C'est une terre fructueuse, lumineuse, talentueuse... qu'il est possible de faire valoir de manière créative et originale, pour répondre à notre ambition : unir le talent des jardiniers et notre environnement naturel pour faire rayonner notre département.



3/ Pour Martine Lesage, la rencontre annuelle des Départements Fleuris permet de prendre "le pouls" du terrain et de donner des pistes qui aideront à faire évoluer le label, grâce à l'expérience des uns et des autres.

sont prodigués aux agents et qui reprennent toutes les bases en matière de valorisation paysagère. L'atout majeur de ce stage est de laisser une large place à la pratique. Sans oublier les "Rendez-vous de la valorisation paysagère" organisés en partenariat avec le CAUE de Côte-d'Or et le groupe Dijon-Céréales. "Ces rendez-vous réguliers apportent aux différents acteurs du terrain (élus, employés communaux et bénévoles) les clés pour réussir leur valorisation paysagère. Au cours de ces rencontres, les intervenants partagent leurs connaissances pour répondre aux différentes problématiques qui se posent aujourd'hui aux collectivités" complète Albine Guillaume. De quoi donner des idées aux autres départements présents.

Une visite et un atelier

La journée s'est poursuivie par la visite du parc de la Bouzaise, commentée par Nicolas Rouyer, directeur du service 'Parcs et Jardins' de la ville de Beaune, ville 4 Fleurs. Le jardinier a présenté la stratégie de la ville en matière d'amélioration du cadre de vie.

Enfin, la journée s'est terminée par un atelier participatif et ludique autour de la tonnellerie dont le concept, unique en France, est idéal pour développer le travail d'équipe dans un esprit convivial. C'est toute la philosophie de ces réunions du réseau des Départements Fleuris qui recherchent une montée en compétences commune. Le deuxième jour, Solène Conan a présenté le mode d'organisation à l'œuvre dans les Bouches-du-Rhône autour du label. Une réflexion y est actuellement engagée sur l'accompagnement personnalisé des communes et sur les différents "concours" qui deviendraient des prix départementaux.

LE MOT DE MARTINE LESAGE, DIRECTRICE DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Je veux d'abord avoir un mot pour les différentes équipes qui s'occupent du label "Villes et Villages Fleuris" : elles sont extraordinaires au point de vue de leur engagement. Je reste impressionnée par la mobilisation avec laquelle elles portent cette aventure collective, cet outil au service de tous, qui permet d'investir sur l'avenir. Cette rencontre est toujours un moment d'échanges précieux, qui rassemble des personnes autour d'une passion commune : le développement du territoire grâce à la qualité du cadre de vie de nos communes. Elle me permet de prendre "le pouls" du terrain et donne des pistes qui aideront à faire évoluer le label. Parce que nous sommes un groupe concentré stratégiquement, mais très décentralisé opérationnellement, cette réunion des "Départements Fleuris" nous offre la chance de pouvoir bénéficier de l'expérience des uns et des autres pour nous adapter aux contraintes auxquelles nous devons faire face localement. Ces échanges me donnent l'inspiration pour décroïsonner les modes de fonctionnement afin d'assurer au mieux la mission d'accompagnement des acteurs locaux qui est la nôtre, à travers un soutien actif de toutes les initiatives concourant au développement qualitatif et identitaire de nos paysages et de l'environnement de nos communes. Elle apporte la matière qui permet de poursuivre le travail amorcé de modernisation du label, d'évolution de son rôle pédagogique en matière de développement durable, de sensibilisation et d'animation. Je veux fédérer autour de projets transversaux et, grâce ce rendez-vous annuel, nous échangeons, apprenons à nous connaître et à travailler ensemble, nous nous enrichissons mutuellement.

Plus de 40 massifs

réalisés par les jardiniers des communes 3 ou 4 fleurs :
les plantes utilisées, les associations de couleurs, les astuces pratiques...

Nouveau



Bon de commande

23 € TTC x =€

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.
Crédit agricole St Etienne Wilson :
14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale * :

Nom * :

Prénom :

Adresse * :

.....

CP - Ville * :

.....

E-mail * :

Tél * :

* Champs obligatoires

À retourner aux Editions de Bionnay
493 Route du Château de Bionnay
69640 Lachenas

Tél : 04 74 02 25 25 - Fax : 04 37 55 08 11

E-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr